

La Ville de Saint-Denis recrute en alternance :

Un.e apprenti.e régisseur.euse du son

Au sein du service Ligne 13 de la direction de la Culture

Le service Ligne 13 a pour missions, dans la salle de la Ligne 13, d'organiser une programmation artistique (musicale, théâtrale..), d'organiser le Festival hip-hop annuel, ainsi que d'accueillir et d'accompagner les projets artistiques de jeunes dionysiens et d'associations. Il travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la ville.

Le service Ligne 13 est constitué d'un responsable, d'un coordinateur hip-hop et accompagnement des projets artistiques, d'un chargé de la programmation, de l'accueil artistique et des événements, d'un régisseur son, d'une comptable et une assistante administrative.

Les missions

Accompagné.e par le régisseur son, maître d'apprentissage, l'apprenti.e exercera les missions suivantes :

- Entretien des matériels
- Vérification de l'état de fonctionnement des matériels et des câblages pour les tests et les balances
- Mise en place du plateau son (câblage, instruments...)
- Régie son pendant les événements
- Montage et démontage des matériels en intérieur comme en extérieur

Profil de l'apprenti.e

DIPLOME PREPARE : Préparation d'un diplôme de niveau BAC + 2 – BTS ou DUT

CONNAISSANCES :

- Savoir monter un ampli avec des enceintes et une console de mixage (montage de base)
- Avoir des connaissances sur le montage des périphériques (égaliseur, compression, inserts...)
- Connaître les fréquences de modulation
- Connaissance des règles et normes de l'organisation de spectacles vivants
- Sensibilisation au fonctionnement des collectivités territoriales

Conditions de travail

Rémunération selon barème réglementaire

35h00 hebdomadaires, 25 jours de congés annuels

Participation aux frais de transports, restauration collective

Poste à pourvoir : rentrée de septembre 2021

Pour candidater :

Adressez votre lettre de motivation et votre C.V à Monsieur le Maire en rappelant les références de l'offre à :

RH.recrutement@ville-saint-denis.fr

Ou à l'adresse : M. le Maire de Saint-Denis, Boîte Postale 269 - 93205 Saint Denis cedex

La Ville de Saint-Denis s'engage à faire de la diversité un moteur de sa politique. Elle vise ainsi à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.